

Tarifs de restauration, à compter du 1^{er} janvier 2023 (sites gérés en régie par le Grand Reims)		
Les tarifs sont appliqués aux familles domiciliées sur le territoire de la CUGR (Communauté Urbaine du Grand Reims) et hors territoire de la CUGR		
<i>Les tarifs de restauration sont composés à 65% des frais de garderie et à 35% des frais de repas</i>		
Coût du repas basé sur le quotient familial (QF)		
<u>Tranches du quotient familial</u>		
Moins de 250	à l'unité	2,62 €
250 à 499	à l'unité	3,17 €
500 à 649	à l'unité	3,71 €
650 à 999	à l'unité	4,26 €
1000 à 1149	à l'unité	4,80 €
1150 à 1499	à l'unité	5,35 €
1500 à 1649	à l'unité	5,89 €
1650 à 1999	à l'unité	6,44 €
2000 et +	à l'unité	6,90 €
Tarifs spéciaux		
Enfants hors Communauté Urbaine	à l'unité	Application de la grille selon le quotient familial
Repas si QF non renseigné	à l'unité	Application de la tranche la plus élevée
Enfant PAI (*) dont le repas est fourni par la famille	à l'unité	Application de 65% de la tranche appliquée à la famille
Enfant en famille d'accueil (ASE)	à l'unité	Application de la tranche la plus basse
Adultes	à l'unité	Tarif unique de 5 €

(*) : PAI ou Projet d'Accueil Individualisé.

Ceci concerne les enfants atteints de troubles de la santé comme une pathologie chronique (par exemple, l'asthme), une allergie, une intolérance alimentaire, une maladie longue durée.

www.grandreims.fr